

RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.  
N° 827 /F.P.

Objet:  
Militaires en C.I.



Astrida, le 13 avril

Monsieur le Commandant,

Comme suite à vos lettres n°584/P.E.D.H. et  
601/C.I.A.M.P.E.A.M., j'ai l'honneur de vous faire savoir q  
que les nommés De Smet Gilbert et Laurent Emile sont  
inconnus en territoire d'Astrida.

L'Administrateur de Territoire,  
P.O. Le Commissaire de Police,  
CH.LEES,

Monsieur le Commandant  
des Troupes du Ruanda-Urundi

à USUMBURA.-